



2022-2023

Le cirque autour du monde

*Assemblée générale
annuelle*

— ◆ ◆ —
6 septembre 2023

ORDRE DU JOUR



1. Mot de bienvenue
2. Ouverture de l'assemblée et nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de septembre 2022
5. Rapport annuel du conseil d'établissement (CÉ) 2022-2023
6. Explications sur la composition et les fonctions du CÉ, de la Fondation des écoliers du Mont-Bleu et de l'OPP
7. Élections des membres du conseil d'établissement 2023-2024
8. Élection d'un(e) représentant(e) au comité de parents du CSSPO
9. Nomination d'un substitut au comité de parents
10. Présentation du comité EHDAA du CSSPO
11. Formation d'un organisme de participation de parents
12. Questions de l'assemblée
13. Levée de l'assemblée





RAPPORT ANNUEL DU CÉ 2022-2023

Centre
de services scolaire
des Portages
de l'Outaouais
Québec

RAPPORT ANNUEL 2022-2023 Conseil d'établissement



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

L'année scolaire 2022-2023 tire à sa fin et l'heure est au bilan. Cette année, l'École internationale du Mont-Bleu a accueilli 431 élèves répartis dans 18 groupes : 2 groupes au préscolaire et 16 groupes au primaire provenant du quartier ou faisant partie des classes à rythme accéléré. Ce sont environ 50 membres du personnel enseignant et du personnel de soutien qui ont travaillé en collaboration pour faire rayonner le programme primaire du Baccalauréat international (BI) au sein de l'école. Le plaisir fut grand et les réussites encore plus grandes.

L'année était chargée. L'équipe-école a préparé la visite d'évaluation du BI qui s'est soldée par un beau succès. La rédaction du nouveau programme éducatif a été lancée. Des consultations ont été faites auprès des élèves, des parents, des enseignants et du personnel de soutien. Le conseil d'établissement a pu suivre les développements dans ce dossier.

La Fondation des écoliers du Mont-Bleu et notre Organisation de parents participants (OPP) sont toujours aussi impliquées dans l'organisation d'activités stimulantes. Nous avons vécu de belles rencontres lors du BBQ d'accueil du début de l'année, du déjeuner cabane à sucre et du rallye des classes entre autres, le conseil d'établissement servant d'appui au processus de réalisation.

Finalement, il est maintenant possible de dire que le fonctionnement de l'École internationale du Mont-Bleu est de retour à la normale. Les mesures sanitaires n'étant plus en vigueur, les activités parascolaires sont de retour pour le plus grand plaisir des élèves et le service de garde peut laisser libre cours à sa créativité et son implication habituelle. Le climat scolaire est stimulant et les élèves profitent de cette belle effervescence. D'autres activités sont encore à venir et nous les attendons avec impatience. La cour de l'école sera mise en chantier cet automne pour la réalisation d'une partie des travaux d'amélioration prévus dans le plan de développement. Nous pourrons aussi suivre l'écriture finale du nouveau programme éducatif, ainsi que sa mise en action.

Le Conseil d'établissement est fier d'épauler les différents acteurs du milieu à mettre de l'avant leurs idées et leurs innovations de manière à créer un environnement d'apprentissage ouvert sur le monde et empreint de découvertes. Nous attendons avec impatience les projets présentés lors de l'année scolaire 2023-2024.

Marie-Pier Thibeault
Présidente du conseil d'établissement

RAPPORT ANNUEL DU CÉ 2022-2023

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Octobre et décembre 2022, juin 2023	Information et consultation	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Décembre 2022, par courriel en 2023	Adoption	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Avril 2023	Approbation	
Approbation des contributions financières exigées	Avril 2023	Approbation	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Avril 2023	Approbation	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Avril 2023	Approbation	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Avril 2023	Adoption	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaires			
Formation de comités (ex. : suivi-comité sur un sujet en particulier)			
Consultation sur la modification ou la révoque de l'acte d'établissement			
Consultation sur les critères de sélection de la direction			
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Octobre 2022	Approbation	
Transmission de documents à l'intention des parents			
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Février 2022	Approbation	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Avril 2023	Approbation	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prévus par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Décembre 2022	Approbation	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matrices)	Février 2023	Approbation	Aucun changement, continué.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire du hors-temps)	Décembre 2022	Approbation	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	Octobre 2022	Approbation	
Consultation des parents			
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves			
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Octobre 2022	Approbation	Équipes sportives, Dimension sportive et culturelle et Ligue d'échecs de l'Outaouais
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Octobre 2022	Approbation	Locations du gymnase
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Octobre 2022	Approbation	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Octobre, décembre 2022 et mai 2023 (courriel)	Approbation	Dîner-pizza, campagnes de financement et exposition d'année (école et journal (étudiant))
Adoption du budget annuel de l'établissement	juin 2023	Adoption	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			

2.3 Résultats obtenus

L'étroite collaboration entre le conseil d'établissement, l'organisme de parents participants (OPP) et la Fondation des écoliers du Mont-Bleu a permis d'obtenir des résultats très satisfaisants pour l'ensemble de la communauté scolaire. Tous les différents acteurs ont démontré leur engagement et leur implication dans de nombreuses activités stimulantes, approuvées par le CÉ, comme le BBO, le cross-country, un rallye extérieur, etc. Les campagnes de financement organisées par l'OPP et approuvées par le CÉ ont permis d'amasser des fonds pour l'embellissement de la cour d'école, les sorties de fin d'année (autobus), les activités des finissants, etc. Aussi, sous l'approbation du CÉ, les activités parascolaires et les équipes sportives ont connu un grand succès tout au long de l'année scolaire.

A stylized illustration of a circus tent with a red and white striped pattern. The tent is centered in the upper half of the image, with its top point at the top center. The background consists of vertical red and white stripes. The text is centered within the white area of the tent's floor.

***Le conseil
d'établissement***

LE RÔLE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil d'établissement (CÉ) a la responsabilité d'analyser la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert.

Les décisions d'un CÉ doivent toujours être prises dans le meilleur intérêt des élèves.

Réf: Loi sur l'instruction publique para. 74 (2008)



LE CÉ ...

- est consulté sur certains sujets tels la grille-matières, le choix de manuels scolaires et d'autres besoins de l'école. (arts. 78.1, 178.2, 78.3, 79.1 et 79.2 de la LIP)
- est informé sur des sujets tels l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques - dans le cas de notre école, sur la mise en œuvre du programme international primaire à l'école. (arts. 96.15.1, 96.13.4, 96.15.2, 96.15.3, 96.15.4 et 96.15.5 LIP)
- informe les parents sur divers sujets tels le projet éducatif et le plan d'action. (arts. 74, 76.2, 82, 83(1), 83(3)LIP)



LA CONSTITUTION DU CÉ

- Cinq (5) parents élus lors de l'assemblée générale
 - * Il est souhaité qu'il y ait équilibre entre les parents du quartier et les parents dont le bassin n'est pas celui de l'école.
- Quatre (4) membres du personnel enseignant
- Un (1) membre du personnel de soutien
- Un (1) membre de la communauté





MEMBRES CÉ 2022-2023

Membres parents :

- Vincent Fournier
- Danik Paillé
- Julie Plourde
- Marie-Pier Thibeault
- Julie Boisvert
- Marjorie Gasse (substitut)

Personnel de l'école :

- Chantal Bélanger, ens.
- Pierrette Labelle, ens.
- Janie Roy, ens.
- Priscilla Thibault-Bernier, ens.
- Lyne Brennan, TSG

Direction : Chantal Cousineau

Secrétaire : Gisèle Fortier

Membre de la communauté : Ariane Bernard-Piché



CÉ 2022-2023 (5 RENCONTRES)

Ce qui a été adopté :

- Les règles de régie interne
- Le budget de fonctionnement du CÉ
- Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation
- Le guide de fonctionnement du SDG
- Le budget de l'école
- Etc.

Ce qui a été approuvé :

- Les campagnes de financement pour l'école
- La vocation des dîners pizza
- La planification des sorties scolaires
- Le calendrier d'utilisation et de location du gymnase
- Les modalités d'enseignement du programme d'éducation à la sexualité
- Les sommes reçues du MEQ
- Les projets d'élèves impliquant une campagne de financement
- Le calendrier du service de garde
- La grille-matières
- Le code de vie de l'école
- Le guide de fonctionnement de l'école
- L'entrée progressive au préscolaire
- La liste des effets scolaires et frais chargés aux parents

The background is a repeating pattern of various circus elements on a light beige background. These include: a tiger balancing on a ball, a seal balancing a ball on its nose, a circus ringmaster in a red coat and top hat, an elephant holding balloons, a carousel horse, a striped circus tent, and several colorful stars. A large white star-shaped cutout is centered on the page, containing the text.

**La Fondation des
écoliers
Mont-Bleu**



Membres :

- Yves Oukouomi, président
- Julien Gravel, trésorier
- Philippe Poirier, adm.
- Julie Vachon, adm.
- Marjorie Gasse, adm.

Les sources de financement :

- Dîners pizza
- Campagnes de financement
- Dons des parents

Implication, projets financiers :

- L'embellissement de la cour d'école
- Les activités école
- Les activités des finissants
- Le transport pour les sorties scolaires
- La reconnaissance des bénévoles

Apprendre dans
le plaisir, c'est le
secret pour
réussir!



L'OPP





OPP

Membres :

L'Organisme de participation de parents (OPP) s'est réuni 5 fois pour assurer le bon fonctionnement des activités.

- Julien Gravel, président
- Marjorie Gasse, vice-présidente
- Nathalie Aubry, secrétaire
- Plusieurs membres parents



LES FONCTIONS DE L'OPP



- Promouvoir la collaboration des parents
- Donner son avis sur le projet éducatif ainsi que sur les sujets qui concernent les parents
- Organiser des campagnes de financement (dîners pizza et autres)
- Organiser des activités pour les élèves en lien avec la vie de l'école

Tout au long de l'année :

- Organisation des dîners
pizza
- Bibliothèque
- Page Facebook

ACTIVITÉS DE L'OPP



Exemples :

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
<ul style="list-style-type: none">- Photos scolaires- BBQ- Cross-country école- Vente de t-shirts		<ul style="list-style-type: none">- Campagne de financement	<ul style="list-style-type: none">- Rallye extérieur	
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
<ul style="list-style-type: none">- Semaine de reconnaissance du personnel ens.- Carnaval	<ul style="list-style-type: none">- Déjeuner de crêpes	<ul style="list-style-type: none">- Campagne de financement- Semaine de reconnaissance du pers. de soutien	<ul style="list-style-type: none">- Semaine de reconnaissance du SDG	<ul style="list-style-type: none">- Macadam- Kermesse



LA CONSTITUTION DU CÉ 2023-2024

Membres qui ont encore un mandat d'un an :

- Vincent Fournier
- Julie Plourde
- Danik Paillé (à combler)

Membres qui ont terminé leur mandat de 2 ans :

- Marie-Pier Thibeault
- Julie Boisvert

Postes à combler:

- 2 postes (mandat de 2 ans)
- 1 poste (mandat d'un an)



ÉLECTIONS DU CÉ



1. Nomination d'un président d'élections
2. Nomination d'un secrétaire d'élections
3. Nomination d'au moins 1 scrutateur
4. Procédure de mise en candidature (réception des candidatures par le président)
5. Allocution des parents intéressés
6. Élection des parents au conseil d'établissement
7. Élection de membres substitués au conseil d'établissement (1 an)

CANDIDATS 2023-2024

Parents intéressés :

- Marjorie Gasse
- Tania Dumont
- Julie Boisvert
- Isabelle Aubry
- Ariane Bernard-Piché
- Sébastien Fournier

COMITÉS CSSPO

Comité de parents :

Parmi les 5 membres parents en fonction pour 2023-2024, élection de la personne qui sera représentant au comité de parents du CSSPO.

Cette personne devra entre autres donner son avis pour transmettre les besoins des parents et assurer le meilleur fonctionnement possible du Centre de services scolaire.

Comité EHDA :

S'adresse à un parent de l'école qui a un enfant handicapé ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation. L'enfant doit avoir un plan d'intervention. (* Ce parent n'est pas élu à l'AGA.)

Ce comité permet aux parents de donner leur avis au Centre de services scolaire sur les besoins des élèves HDAA.



FORMATION DE L'OPP

L'OPP est formé de parents intéressés à contribuer à la vie scolaire de leur(s) enfant(s).

- L'organisation des activités se fait en sous-comités.
- L'OPP se réunit 5 fois par an pour faire un suivi et un bilan des activités qui se déroulent dans l'année.
- L'OPP a toujours besoin d'aide de parents prêts à s'impliquer!
- Il suffit de compléter le formulaire de participation.



Sans vous, bien des activités n'auraient pas lieu! Merci!

DES QUESTIONS? LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

